

garantirait les déficits annuels, à l'égard du pont, grâce à des avances, sous réserve de l'approbation du Parlement.

Nous avons donc l'intention de demander bientôt au Parlement l'autorisation nécessaire à cette garantie.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): A-t-on proposé, monsieur l'Orateur, que le communiqué soit inséré au compte rendu des délibérations d'aujourd'hui? Je ne crois pas qu'on doive le faire. C'est un mauvais précédent.

M. l'Orateur: J'ai cru comprendre que l'honorable représentant avait demandé la permission de le déposer.

L'hon. M. Sharp: J'ai bien demandé l'autorisation de déposer le communiqué mais non de le faire insérer au compte rendu.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

LES INVENTAIRES DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

Question n° 65—**M. Irvine:**

1. L'Imprimerie du gouvernement du Canada fait-elle un inventaire annuel des fournitures, de la machinerie, des pièces et d'autres outillages et matériaux?

2. Qui dirige ces inventaires et à qui les constatations sont-elles rapportées?

3. Au cours des cinq dernières années civiles ou financières, quels ont été les résultats de ces inventaires de stocks et d'outillage?

4. Quels ont été le genre et la valeur-dollars de tout manquement constaté dans a) la papeterie et autres stocks, b) le matériel, c) les outils?

	1961	1962	1963	1964	1965
Papier	\$ 2,285+	\$ 269+	\$ 4,809+	\$ 5,929+	\$ 4,488.10+
Fournitures d'imprimerie	2,813+	5,544+	2,255+	9,689+	495.32+
Pièces d'entretien	—	1,130+	1,744+	382+	616.30+
Fournitures de bureau	2,320—	5,528+	11,002+	811+	2,325.16—
Pièces de machines de bureau	3,128+	637+	379+	3,020+	1,546.00—
Nouveau matériel (Section des machines de bureau)	—	15—	703+	8+	nil
Outillage d'atelier	nil	nil	nil	nil	63—
Total	5,906+	10,833+	20,892+	19,839+	1,665.56+

Les écarts défavorables énumérés ci-dessus sont propres à l'exploitation normale des magasins. Par exemple, l'écart le plus représentatif est celui de 1961 dans les fournitures de bureau, à savoir \$2,320, ce qui est moins de $\frac{1}{10}$ de 1 p. 100 de la valeur des fournitures écoulées. Les rapports de vérification

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): 1. Oui, jusqu'à la fin de l'année financière 1963-1964, l'Imprimerie du gouvernement du Canada dressait un inventaire annuel des articles ci-dessous: Papier, fournitures d'imprimerie, pièces d'entretien, fournitures de bureau, pièces de machines de bureau, nouveau matériel (Section des machines de bureau), outillage d'atelier (aussi en 1964-1965).

En 1964-1965 le Service des approvisionnements du gouvernement canadien était chargé des inventaires suivants: Papier, fournitures d'imprimerie, pièces d'entretien, fournitures de bureau, pièces de machines de bureau, nouveau matériel (Section des machines de bureau).

2. Les inventaires de l'Imprimerie du gouvernement du Canada sont dressés par les agents chargés des installations et divisions, et par les vérificateurs internes. Les constatations sont rapportées au Contrôleur, aux Services financiers, la méthode est ensuite révisée par le représentant de l'Auditeur général.

Les inventaires du Service des approvisionnements du gouvernement canadien sont dressés par les surveillants de magasin ou de district et les vérificateurs internes. Les constatations sont rapportées au Contrôleur, ministère de la Production de défense. Les opérations sont conduites sous la surveillance du représentant permanent de l'Auditeur général.

3 et 4. Les différences entre la valeur comptable et la valeur effective quant aux inventaires sont les suivantes:

couvrant les écarts défavorables ne soulignent pas de décalages importants de la valeur des articles par magasin. Ces différences surviennent lorsqu'on compte ou qu'on mesure les petites pièces, ou lorsqu'on arrondit les taux unitaires.